



medetram
l'info santé au travail

**L'ÉQUIPE
PLURIDIS-
CIPLINAIRE
AU SERVICE
DES TRAVAILLEURS
MAHORAIS**



C'est à l'employeur que revient la charge de prendre les rendez-vous de visites médicales. Ces derniers peuvent également être des entretiens infirmiers. Il est préférable de le faire par mail à cette adresse installée pour fluidifier les prises de rendez-vous : visitemedicale@medetram.yt

Portrait de la santé *au travail*



Les services médicaux du travail institués par la loi du 11 octobre 1946 et ses textes d'application étaient à l'origine assurés uniquement par des médecins du travail. Par la pratique notamment d'examen cliniques, le médecin du travail avait alors pour mission essentielle d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail, notamment en surveillant les conditions d'hygiène du travail, les risques de contagion et l'état de santé de ces derniers. Par la suite, les missions et les moyens du médecin du travail se sont élargis et renforcés avec l'idée que la surveillance de la santé était complémentaire de la surveillance du lieu de travail et de

l'adaptation des conditions de travail. Pour prendre en compte un spectre plus large d'affections liées à l'exercice professionnel, la loi du 20 juillet 2011 a renforcé l'intégration de compétences pluridisciplinaires au sein des services de santé au travail. Toute la phase de prévention repose non plus sur le seul médecin du travail mais sur une équipe pluridisciplinaire. C'est toute l'organisation des services de santé au travail qui se trouve modifiée. MedetraMag vous propose de faire connaissance avec une partie de l'équipe pluridisciplinaire installée à Mayotte.



Quelle est l'équipe pluridisciplinaire en place à Mayotte?

A Mayotte, l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail est composée aujourd'hui d'un médecin du travail, d'une infirmière en santé au travail, d'une assistante en service social et enfin d'un secrétaire médical. Le recrutement d'un intervenant en prévention des risques professionnels (IPRP) est en cours pour compléter ce dispositif performant auprès des entreprises adhérentes à Medetram.



Edouard *FOLTZER*

Edouard FOLTZER est médecin du travail, ancien médecin généraliste. En véritable conseiller de l'employeur et des salariés, il conduit des actions sur le milieu du travail avec les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire. Il procède également à des examens médicaux.

> Quel est votre parcours de médecin, comment êtes-vous arrivé à Mayotte ?

Edouard FOLTZER : J'étais médecin généraliste, je n'ai pas souhaité avoir de cabinet propre, j'effectuais des remplacements. J'ai ensuite rapidement intégré une association pour la promotion des bilans de prévention pour les caisses de la sécurité sociale ; en tant que responsable d'agence à Marseille, je gérais 3 médecins seniors. J'ai ensuite passé un concours de médecin-conseil à la sécurité sociale, mais c'est la SNCF qui m'a recruté, toujours en tant que médecin-conseil. En 2005, j'ai été recruté par Medetram à Mayotte en tant que médecin du travail mais n'ayant pas la qualification complète j'ai été embauché avec l'obligation de me former à la médecine du travail. Pendant 4 ans, j'ai fait des allers-retours entre l'île aux parfums et la faculté de médecine de Lille ! Aujourd'hui, mon rôle est simple, je suis animateur coordinateur du travail de l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail. Notre rôle à tous est de répondre aux besoins de santé de l'entreprise et des salariés.

> Comment définissez-vous votre rôle de médecin du travail ?

EF : En règle générale, en médecine du travail, nous voyons des patients en bonne santé et nous travaillons à des actions de prévention pour placer le salarié dans les meilleures conditions d'exercice de ses compétences. 1/3 de mon temps est d'ailleurs consacré à la visite d'entreprise pour accompagner les salariés et les entreprises dans la mise en place des conditions optimales, ergonomiques du travail. A Mayotte, malheureusement, l'accès aux soins n'est pas toujours idéal et facile pour tous. Donc mon rôle dépasse le cadre habituel de la prévention pour aller jusqu'à la détection de troubles ou maladies. Mais c'est cela aussi qui est intéressant, passionnant, c'est le suivi, sur le long terme des salariés, des patients et la vision de l'amélioration constante des conditions de travail.

> Comment cela se passe ?

EF : Lorsque je découvre une atteinte manifeste à la santé dans le cadre de l'exercice du travail d'un salarié, je suis

tenu de remonter une alerte auprès de l'employeur. A titre d'exemple, les manutentionnaires sont régulièrement amenés à porter des charges lourdes, parfois trop lourdes. Là, ma mission est peut-être de préconiser de mettre un diable à côté du poste de travail. Pour une secrétaire qui souffre du dos, il s'agit parfois seulement de faire changer une chaise. Mais cela peut être mal pris par l'employeur, je m'attache donc également à ne pas mettre en péril le cadre de travail du salarié.

> Les entreprises vivent donc parfois votre action comme une contrainte?

EF: Tant qu'on ne va pas les voir et leur expliquer cela peut être le cas mais j'espère relever le défi ! La relation aux employeurs changera lorsqu'ils ne verront plus la contrainte mais tout le bénéfice qu'ils peuvent tirer de salariés en pleine santé mentale et physique.

> Avez-vous pu assister à des évolutions depuis votre prise de fonction?

EF : Les salariés qu'on voyait étaient très peu qualifiés, ils sont aujourd'hui bien mieux formés. On est passé à l'absence totale de protection à la mise en place systématique d'équipements de sécurité. Les conditions de vie étaient plus dures. C'est spectaculaire, il y a une prise de conscience des employeurs et des salariés.



> Comment envisagez-vous la santé du travail d'ici 10 ans?

EF : On n'aura pas résolu le problème de la démographie médicale mais je souhaite que les grandes entreprises aient pu mettre en place des référents Qualité-Sécurité-Environnement qui sont de vrais relais de la bonne santé des salariés à l'intérieur même des structures. L'avenir de la médecine du travail c'est de montrer de nouveau aux employeurs ce que la bonne santé est capable d'apporter.

> La loi El Khomri porte des réformes importantes quant à la santé, qu'en pensez-vous ?

EF : On risque d'être plus dans le contrôle et c'est dommage. De plus, les médecins du travail semblent perdre du terrain au profit d'autres spécialistes et je le déplore, c'est cependant inéluctable. Il me semble qu'un œil médical est toujours indispensable...

Ansoibia Vita

membre d'une équipe pluridisciplinaire en tant que assistante service social nous parle de son rôle et de ses fonctions. Cela fait bientôt 2 ans qu'elle aide les salariés en situations délicates.

Vous rencontrez les salariés lorsqu'ils rencontrent un vrai problème de santé, en quoi consiste votre rôle ?



Ansoibia Vita :
Je vois les salariés lorsqu'ils ont un souci sérieux, lorsqu'ils ont été déclarés inaptes ou partiellement

inaptes au travail. Mon rôle est de les accompagner dans leurs démarches administratives pour mettre en place les aides. Mais malheureusement beaucoup d'employés ne savent pas qu'il y a un pôle social.

Quelle est leur réaction face à vous ?

AV : En général ils ne sont pas contents de me voir ! Je suis plutôt synonyme de mauvaise nouvelle, de fin de carrière, clairement, ce n'est pas un bon moment. Mais je suis là pour les aider à trouver les bonnes ou du moins, les meilleures solutions pour eux, leur avenir et leur famille.

Quelles sont les difficultés auxquelles vous êtes confrontée ?

AV : Je n'ai pas de formation sociale et personnellement, je crois qu'il est difficile parfois de trouver les mots justes.

Je fais avec ce que je peux faire, je les aide comme je peux. La seule règle que je me suis fixée c'est que quand ils quittent mon bureau, ils ont toujours une solution.

Muriel Morvan

est infirmière en santé au travail. Diplômée depuis 2001 et spécialisée en santé au travail en 2015, elle s'installe pour exercer à Mayotte au sein de l'équipe pluridisciplinaire mise en place à Medetram.

Comment définiriez-vous le rapport avec les patients à la médecine de ville ?



Muriel Morvan :
J'ai travaillé dans un hôpital et une clinique. C'est très différent, une infirmière à l'hôpital est dans le soin

mais ici on est dans la prévention. Les gens sont plus à l'écoute avec nous, plus à l'écoute de nos conseils. Nous travaillons sur le suivi du poids, le régime alimentaire, évoquons pour les femmes le suivi gynécologique, etc. Nous répondons régulièrement à des demandes quant à l'ergonomie et tout ce qui fonde les risques psycho-sociaux (cf Medetramag #1 nldr). Quant à la confidentialité, on est tenu au même secret médical que la médecine de ville !

Vous rencontrez des salariés, des femmes et des hommes dans le cadre de leur travail, comment percevez-vous votre mission ?

MV : Je ne peux pas faire d'auscultation, il faut un médecin pour cela. Je travaille plutôt le côté holistique, c'est-à-dire intégrant une conception psychologique et physique des patients. Notre travail est par ailleurs évidemment complété d'un accompagnement avec suivi du médecin traitant. La prévention est à mettre en avant pour le diabète. Nous faisons un travail important avec REDIAB'YLANG, notamment sur l'orientation des patients, mais également avec les nutritionnistes du CHM.

Pourriez-vous nous dresser le portrait des entreprises mahoraises à travers le prisme de la santé?

MV : Je peux plus facilement parler des personnes que je rencontre lors des entretiens, c'est-à-dire les salariés. Il y a beaucoup de revendications depuis la départementalisation. Les salariés sont de mieux en mieux informés quant aux droits auxquels ils peuvent prétendre. Comme je le disais, il y a beaucoup de diabétiques, et beaucoup d'hypertension, c'est la plupart du temps génétique ou lié au régime alimentaire, on voit donc que les caractéristiques extérieures à l'entreprise peuvent jouer un rôle non négligeable dans la prévention de la santé en général, au travail en particulier.

Daroussi Ahamadi

était infirmier à Anjouan pendant 15 ans, son diplôme n'a pas reçu d'équivalence pour qu'il puisse exercer en France. Il occupe un poste de secrétaire médical depuis 2001 au sein de Medetram.

Quel est votre rôle au sein de l'équipe pluridisciplinaire?

Daroussi Ahamadi : J'occupe ce poste de secrétaire médical depuis 2001. Comme vous le savez, auparavant, j'étais infirmier et donc dans le soin. Bien sûr, j'ai fait la formation sauveur-secouriste, je suis donc formateur des secouristes-sauveteurs au travail. Au quotidien, je prends en charge le secrétariat des médecins. Je suis du métier, mais mon rôle, c'est de préparer le travail du médecin, c'est-à-dire tout ce qui est planning et pré-visite.



Comment les salariés perçoivent leur rencontre avec vous?

DA : Les gens se demandent « pourquoi une visite » ? Ai-je fait quelque chose de mal ? Donc je suppose qu'ils se sentent obligés de venir, on sent un peu de tension, de pression parfois en début d'entretien. Je les rassure, je leur explique qu'ils ne sont pas là parce que l'employeur l'a demandé, mais bien parce que c'est obligatoire ! Ils me posent beaucoup de questions en shimaoré, cela crée une relation directe. La peur des salariés se transforme petit à petit en une compréhension de la dimension de notre travail, certains vont même jusqu'à me demander quand sera la prochaine visite !

Et du côté des entreprises, cela bouge aussi?

DA : Oui tout à fait, elles ont changé aussi, c'est la médecine du travail qui courait après les entreprises, maintenant c'est plutôt l'inverse, les demandes sont parfois supérieures à la capacité de nos services.



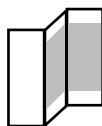
Cartes de visite



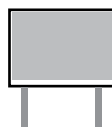
Edition/Catalogues



Presse/Magazines



Flyers/dépliants



Affiches



Imprimeur & BIEN PLUS ENCORE

Imprimah travaille au service de toutes les entreprises depuis plus de 20 ans à Mayotte. Cartes de visite, plaquettes, flyers ou encore catalogues et affiches 4x3, nous imprimons tous les supports de communication pour faciliter les relations commerciales grâce à nos machines de dernière génération.

Choisir Imprimah, c'est choisir un partenaire fiable et reconnu par plusieurs éditeurs de presse pour la qualité et la tenue des délais !

